

PLAN DE COURS

POL-1001 : Politique et démocratie au Québec et au Canada

NRC 88000 | Automne 2023

Mode d'enseignement : Présentiel

Temps consacré : 3-0-6 Crédit(s) : 3

Ce cours offre une meilleure compréhension des institutions politiques fédérales et provinciales, envisagées dans une perspective à la fois historique, juridique et sociologique. Y sont abordés les thèmes suivants : l'histoire constitutionnelle, la Constitution et son interprétation par les tribunaux, le fédéralisme, les partis politiques, les élections et les référendums, l'exécutif et le Parlement.

Plage horaire

Cours en classe

mardi	09h00 à 11h50	DKN-0125	Du 5 sept. 2023 au 15 déc. 2023
-------	---------------	--------------------------	---------------------------------

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. [Vérifier l'horaire dans Capsule](#)

Site de cours

<https://sitescours.monportail.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=156666>

Coordonnées et disponibilités

Marc André Bodet

Enseignant

DKN4437

marcandre.bodet@pol.ulaval.ca

Disponibilités

Vous pouvez prendre rendez-vous avec moi en m'écrivant un courriel à partir de votre adresse institutionnelle et en proposant trois moments dans les 5 jours suivants de semaine. Je trouverai une façon de vous accommoder en personne ou sur Zoom.

Soutien technique

CSTIP - Centre de services en TI et pédagogie

Pavillon Charles-De Koninck, local 0248

aide@cstip.ulaval.ca

Téléphone :

418-656-2131 poste 405222


418-656-5222

Informations techniques importantes

[Accéder à l'horaire du CSTIP](#) 

[Liste des navigateurs supportés](#) 

Avis important concernant les appareils mobiles  (*iOS, Android, Chrome OS*)

[TeamViewer](#)  est l'application utilisée par le CSTIP pour faire du soutien à distance. En exécutant cette application, vous permettez à un agent de soutien informatique de se connecter à votre poste pour vous aider.

Plateformes de vidéoconférence institutionnelles

Voici l'information essentielle pour vous connecter à l'une ou l'autre de nos plateformes de vidéoconférence institutionnelles.

[Microsoft Teams ULaval](#) 

[Zoom ULaval](#) 

Sommaire

Description du cours	4
Introduction	4
Objectifs généraux	4
Approche pédagogique	4
Contenu et activités	4
Évaluations et résultats	5
Liste des évaluations	5
Informations détaillées sur les évaluations sommatives	5
Examen I	5
Examen II	5
Examen III	6
Barème de conversion	6
Règlements et politiques institutionnels	6
Étudiants ayant une situation de handicap liée à une limitation fonctionnelle	7
Matériel didactique	7
Liste du matériel obligatoire	7
Bibliographie et annexes	8
Bibliographie	8

Description du cours

Introduction

Ce cours de trois crédits, en classe, porte sur l'étude des principaux facteurs qui marquent l'évolution des régimes politiques québécois et canadiens. Les différents thèmes abordés permettront une compréhension des fondements sociaux, historiques, constitutionnels et politiques qui ont contribué au développement de nos institutions politiques. De façon plus spécifique, le cours permettra de cerner ces institutions politiques dans leurs composantes gouvernementale, législative, administrative et judiciaire.

En expliquant leur fonctionnement, il sera possible d'illustrer les points de convergence et de divergence entre le système québécois et le système canadien. Dans la même veine, ce cours permettra une meilleure compréhension du rôle occupé par les principaux acteurs de notre système démocratique. Le cours s'adresse d'abord aux personnes désireuses de bien comprendre le fonctionnement des institutions politiques.

Bonne session!

Objectifs généraux

L'objectif principal de ce cours est de se familiariser avec le fonctionnement des institutions politiques et de leurs principaux acteurs au sein des systèmes politiques québécois et canadien. Plus spécifiquement, au terme de ce cours, l'étudiant ou l'étudiante sera en mesure: d'expliquer le fonctionnement des institutions politiques québécoises et canadiennes; de cerner le rôle et les pouvoirs des principaux acteurs politiques présents au Québec et au Canada; de discuter de ce qui contribue à l'évolution des systèmes démocratiques canadien et québécois; d'analyser les éléments de convergence et de divergence présents entre les institutions politiques québécoises et canadiennes.

Approche pédagogique

L'Université Laval offre différents formats de cours. La séance de trois heures en classe est le format classique privilégié pour les cours d'introduction. Il s'agit donc de cours magistraux où le professeur présente le contenu à l'aide de diapositives. Il y a bien sûr place à l'échange et aux discussions.

Il s'agit d'un cours de science politique, pas d'actualités politiques. Il y a évidemment des liens à faire entre les deux mais il faut compléter les lectures obligatoires pour bien réussir ses évaluations.

Contenu et activités

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Titre	Date
Introduction et plan de cours (vidéo à consulter - pas de séance en classe)	5 sept. 2023
Institutions	
Les fondements historiques et politiques du QC et du CDN	12 sept. 2023
Le pouvoir législatif	19 sept. 2023
Le pouvoir exécutif	26 sept. 2023
Le pouvoir judiciaire et les chartres	3 oct. 2023
Les pouvoirs et institutions autochtones	10 oct. 2023
Examen I (en classe)	17 oct. 2023
Représentation	

Modes de scrutin et vie électorale	24 oct. 2023
Semaine de lecture (pas de cours)	31 oct. 2023
Les partis politiques au Canada	7 nov. 2023
Les partis politiques au Québec	14 nov. 2023
Examen II (en classe)	21 nov. 2023
Regards critiques sur le fédéralisme	
Les fédéralismes canadiens	28 nov. 2023
Le Québec et sa place dans le régime canadien	5 déc. 2023
Examen III (en ligne)	12 déc. 2023

Note : Veuillez vous référer à la section *Contenu et activités* de votre site de cours pour de plus amples détails.

Évaluations et résultats

Liste des évaluations

Sommatives			
Titre	Date	Mode de travail	Pondération
Examen I	Le 17 oct. 2023 de 09h00 à 11h00	Individuel	40 %
Examen II	Le 21 nov. 2023 de 09h00 à 11h00	Individuel	35 %
Examen III	Le 12 déc. 2023 de 09h00 à 11h00	Individuel	25 %

Informations détaillées sur les évaluations sommatives

Examen I

Date :	Le 17 oct. 2023 de 09h00 à 11h00
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	40 %
Remise de l'évaluation :	L'examen se fait en classe sur un questionnaire papier fourni par l'enseignant.
Directives de l'évaluation :	Il s'agit d'un examen divisé en deux blocs. Le premier bloc contient une série de questions à très court développement (quelques mots à une phrase). Le deuxième bloc contient une série de questions nécessitant des réponses un peu plus longues (trois à quatre phrases) et plus structurées.
Matériel autorisé :	Une feuille manuscrite recto seulement (8,5" par 11"). Tout autre format sera confisqué.

Examen II

Date :	Le 21 nov. 2023 de 09h00 à 11h00
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	35 %

Remise de l'évaluation :	L'examen se fait en classe sur un questionnaire papier fourni par l'enseignant.
Directives de l'évaluation :	Il s'agit d'un examen divisé en deux blocs. Le premier bloc contient une série de questions à très court développement (quelques mots à une phrase). Le deuxième bloc contient une série de questions nécessitant des réponses un peu plus longues (trois à quatre phrases) et plus structurées. Ce n'est pas un examen récapitulatif.
Matériel autorisé :	Une feuille manuscrite recto seulement (8,5" par 11"). Tout autre format sera confisqué.

Examen III

Titre du questionnaire :	Examen III
Période de disponibilité :	Le 12 déc. 2023 de 09h00 à 11h00
Tentatives :	1 tentative permise
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	25 %
Directives :	Il faut répondre à toutes les questions sur ce portail. Il s'agit d'une évaluation individuelle à compléter seule à l'aide de tout votre matériel de cours. Il est strictement interdit de mobiliser des outils d'intelligence artificielle.

Barème de conversion

Cote	% minimum	% maximum
A+	90	100
A	85	89,99
A-	80	84,99
B+	76	79,99
B	73	75,99
B-	70	72,99

Cote	% minimum	% maximum
C+	66	69,99
C	63	65,99
C-	60	62,99
D+	55	59,99
D	50	54,99
E	0	49,99

Note: Aucun arrondissement à la hausse ou à la baisse ne sera possible.

Règlements et politiques institutionnels

Règlement disciplinaire

Infractions relatives au bon ordre

Tout étudiant a une obligation de bon comportement dans un lieu universitaire ou à l'occasion d'une activité universitaire.

Infractions relatives aux études

Dans le but de préserver la crédibilité des attestations ou des diplômes délivrés et afin de s'assurer que les relevés de notes et les diplômes témoignent de la compétence et de la formation réelle des étudiants, il est interdit d'avoir des comportements répréhensibles associés au plagiat.

Pour en connaître davantage sur le plagiat et ses formes, vous pouvez consulter le site du [Bureau des droits étudiants](#), la capsule d'information [Citer ses sources et éviter le plagiat](#) et le site de la [Bibliothèque](#) pour savoir comment citer vos sources.

Tout étudiant qui commet une infraction au *Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval* dans le cadre du présent cours, est passible des sanctions qui sont prévues dans ce règlement.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-disciplinaire>

Harcèlement et violence à caractère sexuel

La Faculté des sciences sociales condamne toute manifestation de harcèlement psychologique, de harcèlement sexuel et de toute autre forme de violence à caractère sexuel. Dans le cadre des activités universitaires sous sa responsabilité, elle s'engage à prendre tous les moyens à sa disposition pour prévenir les conduites (comportements, paroles, actes ou gestes) qui portent atteinte à la dignité ou à l'intégrité psychologique ou physique, les faire cesser et sanctionner.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-prevention-harcelement>

Visitez le site du Centre de prévention et d'intervention en matière de harcèlement : <https://www2.ulaval.ca/services-ul/harcelement.html>

Politique et directives relatives à l'utilisation de l'œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée à l'Université Laval

L'Université s'est dotée d'une politique institutionnelle sur le droit d'auteur le 1er juin 2014. Les enseignants doivent effectuer par eux-mêmes une saine gestion de l'utilisation de l'œuvre d'autrui, et ce, en conformité avec la *Loi sur le droit d'auteur*.

La Politique a pour objet d'énoncer l'importance que l'Université accorde à la protection des droits des auteurs, d'établir les choix prioritaires qui doivent être faits par le Personnel enseignant relativement à l'utilisation de l'Œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée et de définir un concept administratif de l'utilisation équitable de l'Œuvre d'autrui à ces fins.

Consultez la politique à l'adresse suivante : http://www.bibl.ulaval.ca/fichiers_site/bda/politique-oeuvre-autrui-ca-2014-85.pdf

Politique relative à l'absence aux activités évaluées et à leurs reprises

La Politique relative à l'absence aux activités évaluées et à leurs reprises concerne l'absence aux activités évaluées pour tous les cours de 1er, 2e et 3e cycles offerts par le Département de science politique. Elle vise à assurer un traitement uniforme et équitable pour tous les étudiants.e.s.

L'absence à une activité évaluée est une situation exceptionnelle qui doit être justifiée par des motifs suffisamment sérieux, relevant de circonstances non prévisibles et indépendantes de la volonté de l'étudiant.e.

Pour lire la politique entière et remplir le formulaire de demande de reprise : <https://www.fss.ulaval.ca/sites/fss.ulaval.ca/files/fss/science-politique/monPortail/Pol-PolitiqueRelativeAbsenceActivitesEvalueesLeursReprises.pdf>

Étudiants ayant une situation de handicap liée à une limitation fonctionnelle

Afin de bénéficier de mesures d'accommodement pour les cours ou les examens, un rendez-vous avec une conseillère ou un conseiller du Centre d'aide aux étudiants travaillant en **accueil et soutien spécialisé en situation de handicap (ACSESH)** est nécessaire. Pour ce faire, les étudiants présentant une situation de handicap liée à une limitation fonctionnelle permanente doivent visiter le site monPortail.ulaval.ca/accommodement et prendre un rendez-vous, le plus tôt possible.

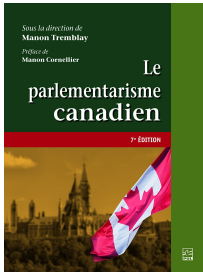
Au cours de la semaine qui suit l'autorisation des mesures, l'activation des mesures doit être effectuée dans monPortail.ulaval.ca/accommodement pour assurer leur mise en place.

Les étudiants ayant déjà obtenu des mesures d'accommodements scolaires doivent procéder à l'activation de leurs mesures pour les cours et/ou les examens dans monPortail.ulaval.ca/accommodement afin que celles-ci puissent être mises en place. Notez que l'activation doit s'effectuer au cours des 2 premières semaines de cours.

Matériel didactique

Liste du matériel obligatoire

Le parlementarisme canadien / sous la direction de Manon Tremblay ; préface de Manon Cornellier
Auteur : Manon Tremblay, Manon Cornellier



Éditeur : Presses de l'Université Laval ([Québec] , 2023)
ISBN : 9782763757995

Bibliographie et annexes

Bibliographie

Les modules pour chaque semaine sont publiés dix jours avant la séance en classe. Vous y trouverez les lectures à faire et un questionnaire formatif pour vous aider à préparer l'examen.